

**PRIMATURE**

**BURKINA FASO**

Unité - Progrès - Justice

-----  
**PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°005-2022)

-----  
**Wendkouni Joël Lionel BILGO**

**Ouagadougou, le 18 mars 2022**

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,

le vendredi 18 mars 2022,

en séance ordinaire, de 09 H 15 mn à 13 H 45 mn,

sous la présidence de

Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA

Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,

entendu des communications orales,

procédé à des nominations

et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

## **I.1. AU TITRE DE LA PRIMATURE**

Le Conseil a adopté **un décret** portant attributions des membres du Gouvernement.

Ce décret définit le rôle et la place de chaque ministre et ministre délégué et offre un référentiel précis et rationnel à l'administration publique pour son organisation qui prend en compte les exigences de la Charte et de l'Agenda de la Transition.

L'adoption de ce décret permet aux membres du Gouvernement d'assurer efficacement leurs missions.

## **I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS**

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif au deuxième rapport périodique dû au titre de la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Ce rapport fait le bilan de la mise en œuvre de la convention ainsi que l'état de la mise en œuvre des recommandations issues de la présentation du rapport initial au comité des travailleurs migrants en septembre 2013.

Notre pays, en dépit du contexte sécuritaire et sanitaire difficile ces dernières années, a entrepris des actions et pris des mesures de protection et de promotion des droits de tous les travailleurs migrants se trouvant sur son territoire et ceux des Burkinabè vivant à l'extérieur, conformément à la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, ratifiée le 26 novembre 2003.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission dudit rapport au Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.



## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le Conseil a entendu des communications relatives aux enjeux sécuritaires et les stratégies mises en place pour y faire face.

**II.2.** Le ministre de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire a fait au Conseil une communication relative aux urgences humanitaires.

Au regard de la situation humanitaire actuelle, des actions ont été entreprises pour permettre l'accès des populations déplacées et des communautés d'accueil aux services sociaux de bases. D'autres initiatives sont également en cours dans plusieurs secteurs afin de permettre aux populations de retrouver la quiétude.

### **III. NOMINATIONS**



### **III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

#### **A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO**

- Monsieur Amadou Aristide **OUEDRAOGO, Mle 273 429 B**, Conseiller en études, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller ;
- Monsieur Placide **NIKIEMA, Mle 130 181 E**, Magistrat, grade exceptionnel, est nommé Conseiller spécial ;
- Monsieur Sékou **OUEDRAOGO, Officier**, est nommé Intendant du Palais ;
- Monsieur Noufo Enok **KINDO, Mle 102 942 T**, Journaliste, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la communication.

Le Conseil a aussi mis fin aux fonctions de certains Conseillers et Chargés de missions de la Présidence du Faso. La liste de ces personnalités sera publiée dans le Journal officiel du Burkina Faso.

#### **B. AU TITRE DE LA PRIMATURE**

- Monsieur Ousmane **TRAORE, Officier**, Colonel Major, est nommé Secrétaire général de la défense nationale.

#### **C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

- Monsieur Adama **NANA, Mle 49 366 S**, Inspecteur divisionnaire des douanes, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des Douanes ;

- Monsieur Victorien **ZOUNGRANA**, Mle **49 362 V**, Inspecteur divisionnaire des douanes, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général adjoint des Douanes.

Le Porte-parole du Gouvernement



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Wendkouni Joël Lionel Bilgo', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Ministère de l'Éducation, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales' around the perimeter and 'Le Ministre' in the center. The signature is written in a cursive style and extends to the left of the stamp.

**Wendkouni Joël Lionel BILGO**